

29 Mars 2001

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET  
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

Décret n° 2001-79 du MFPRAPF/DGFP/DPME-SR  
Portant intégration, nomination, titularisation, à titre  
exceptionnel et versement de certains candidats dans les  
cadres des services sociaux (enseignement); en tête :  
mademoiselle **BAZOLO (Venus Bravo-Eléonore.)**

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA  
MAITRISE DES EFFECTIFS

(régularisation)

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

VISAS :

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67-304/MT-DGT du 30 septembre 1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64-165 du 22 mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-049 du 05 mars 1991 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu la note de service n° 800/MEPS/CAB/DGASG/DPAA du 7 mai 1997, portant recrutement des volontaires de l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

**DECRETE :**



Article 1 : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement dans les lycées, obtenu à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur certifié des lycées de 1<sup>er</sup> échelon stagiaire, indice 830, titularisés exceptionnellement au 1<sup>er</sup> échelon, indice 830 ACC= 1 an et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de titularisation	Option du diplôme
1-	BAZOLO (Venus Bravo-Eleonore,) né le 1 <sup>er</sup> mai 1965 à Brazzaville	29 juin 1998	29 juin 1999	Sciences naturelles
2-	BONDOUMBOU (Patrick,) né le 5 novembre 1967 à Mossaka	28 mai 1998	28 mai 1999	Sciences naturelles
3-	BOUZOUYOU-NZALANGOUDI (Elie) (Frédéric,) né le 3 octobre 1966 à Kinkala	29 mai 1998	29 mai 1999	Sciences naturelles
4-	DEMBA-OLLEMYT (Symphorien,) né le 18 septembre 1965 à Ndouba (Kellé)	18 mai 1998	18 mai 1999	Sciences physiques
5-	DIABAKA (Gaston,) né le 9 décembre 1968 à Loudima	25 juin 1998	25 juin 1999	Sciences naturelles
6-	ELANGUI (Séverin,) né le 24 novembre 1969 à Motokamba	28 mai 1998	28 mai 1999	Sciences naturelles
7-	EKOUMOMO (Armand Noël,) né le 24 décembre 1968 à Makoua	25 mai 1998	25 mai 1999	Sciences naturelles
8-	GNANVIGO (Charles Fernand,) né le 24 avril 1966 à Sibiti	29 juin 1998	29 juin 1999	Sciences naturelles
9-	ITOUA-OKONA (Gaston,) né le 1 <sup>er</sup> mai 1965 à Lébangou	30 mai 1998	30 mai 1999	Sciences naturelles
10-	KANGA (Jean Bruno,) né le 4 août 1967 à Moubenzele	20 avril 1998	20 avril 1999	Sciences naturelles

Cress

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de titularisation	Option du diplôme
11-	MALANDA (Félix, né le 23 juin 1966 à Boko- Songho	28 mai 1998	28 mai 1999	Sciences naturelles
12-	MILINGOU (Grégoire) Lambert, né le 18 septembre 1967 à Pointe-Noire	26 mai 1998	26 mai 1999	Sciences naturelles
13-	MOUNDZELI (Dieudonné, né le 15 octobre 1965 à Brazzaville	18 mai 1998	18 mai 1999	Sciences naturelles
14-	NYANGA (Sylvain, né le 4 juillet 1967 à Ngania	25 mai 1998	25 mai 1999	Sciences physiques
15-	OSSOKA (Jean-Pierre, né le 8 janvier 1963 à Fort- Rousset	15 juin 1998	15 juin 1999	Sciences naturelles
16-	TCHAKALA (Lucienne) Lydie, née le 22 novembre 1967 à Pointe-Noire	6 juillet 1998	6 juillet 1999	Sciences naturelles
17-	TCHAKALA (Marie Florence, née le 8 février 1966 à Pointe-Noire	17 juin 1998	17 juin 1999	Sciences naturelles

**Article 2 :** Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 1, 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, indice 850 Acc= 1 an, pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 99-50 du 03 avril 1999 susvisé.

**Article 3 :** Conformément au décret n°94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

*Calay*

Article 4 : Le présent décret qui prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./.

Brazzaville, le 29 Mars 2001

**Denis SASSOU NGUESSO**

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique, des réformes administratives et de la promotion de la femme,

**Jeanne DAMBENDZET**

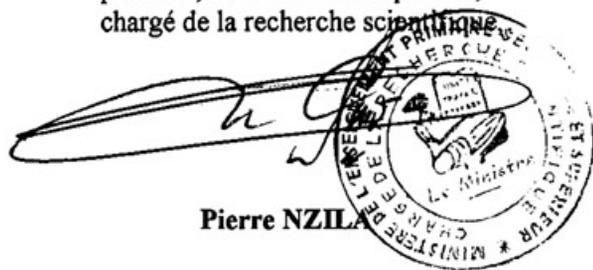


Le ministre de l'économie, des finances et du budget,

**Mathias DZON**

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique,

**Pierre NZILA**



**AMPLIATIONS :**

JORC	1
DGFP/DPME	3
MFPRAF-SST	3
DGB	3
DGCF	2
MEPSSRS	2
DPAA	2
INTERESSES	17
DOSSIERS	41
SGG/BC	3